



HAL
open science

La construction d'un système agri-alimentaire sain et localisé en zone rurale : l'exemple de Mirecourt, entre initiatives locales et reconnaissance institutionnelle

Romain Feche, Fabienne Barataud, Xavier Coquil, Catherine Mignolet

► To cite this version:

Romain Feche, Fabienne Barataud, Xavier Coquil, Catherine Mignolet. La construction d'un système agri-alimentaire sain et localisé en zone rurale : l'exemple de Mirecourt, entre initiatives locales et reconnaissance institutionnelle. *Légitimités d'en haut, légitimités d'en bas : postures d'acteurs*, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). FRA., Jun 2018, Nanterre, France. 7 p. hal-02791700

HAL Id: hal-02791700

<https://hal.inrae.fr/hal-02791700v1>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La construction d'un système agri-alimentaire sain et localisé en zone rurale : l'exemple de Mirecourt, entre initiatives locales et reconnaissance institutionnelle

Romain Feche^a, Fabienne Barataud^a, Xavier Coquil^a, Catherine Mignolet^a

^a URO55 INRA-ASTER Mirecourt

Mots clés : Système alimentaire ; Living-lab ; Projet Alimentaire Territorial ; Gouvernance

INTRODUCTION

Le développement de modes de production et de consommation plus durables en vue de résoudre des problèmes environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques constitue un enjeu majeur aujourd'hui. Pour y répondre une volonté s'exprime sur de nombreux territoires de reconnecter agriculture et alimentation pour favoriser des systèmes agri-alimentaire plus durables (Lamine et Chiffolleau, 2012) ; cela demande de trouver de nouvelles façons de penser une gouvernance alimentaire territorialisée¹ et d'imaginer des solutions qui, en redonnant à l'agriculture et l'alimentation une place importante dans l'emploi local, permettent de développer cet emploi en renonçant au modèle agro-industriel de masse. S'inscrire dans un tel processus, c'est se placer dans un processus d'innovation sociale², processus finalisé qui repose sur des apprentissages collectifs pour les acteurs au cours du projet et dont les objectifs et les dispositifs d'actions mis en œuvre sont révisés en fonction des difficultés rencontrées (Rey-Vallette et al., 2011). L'innovation ici est donc double : elle est sur le fond (i.e. de nouveaux modes de production, de nouveaux circuits de vente) et sur la forme (i.e. les moyens d'y parvenir, la façon d'impliquer les « citoyens », l'articulation à trouver entre ces initiatives et les politiques publiques).

L'innovation sociale dans le contexte des systèmes agri-alimentaires, apparaît alors à la croisée de deux dynamiques :

- Une dynamique « par le haut », liée à une tendance à la territorialisation des politiques publiques alimentaires et agricoles (Chiffolleau et Prévost, 2012). On assiste ainsi à un décloisonnement de la gestion des problématiques agricoles et alimentaires notamment par l'appropriation à la fois des questions agricoles et des circuits-courts par les collectivités locales dans le péri-urbain (Bonnefoy et Brand, 2014) ;
- Une dynamique « par le bas », portée par le déploiement d'initiatives « locales », d'« innovations de niches » ou encore d'actions citoyennes.

Ces deux dynamiques, parce qu'elles mobilisent des territoires et des acteurs communs, ne se développent pas indépendamment l'une de l'autre. En particulier, elles se fondent

¹ La gouvernance alimentaire territorialisée est ici comprise comme « un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés » (Rey-Vallette et al., 2011).

² Selon la définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. »

et/ou elles confèrent des formes de légitimité³ variées aux acteurs engagés. Les questions que nous posons sont alors : la dynamique d'innovation sociale et territoriale dans les milieux de vie des gens est-elle compatible avec une inscription et une contribution à des dispositifs nationaux *a priori* plus normatifs ? Quelles sont dans chacune des deux dynamiques les légitimités recherchées ? Quelles sont les tensions qui émergent de la confrontation de ces deux dynamiques ? Avec quelles conséquences sur la façon dont les acteurs au cours d'un projet vont pouvoir articuler objectifs et initiatives et se coordonner ?

Nous appuyons notre réflexion sur l'observation, la participation et l'analyse d'un ensemble de dynamiques à l'œuvre sur la commune de Mirecourt et ses environs (ouest des Vosges). Sur ce territoire coexiste une grande diversité d'acteurs et d'initiatives autour de l'alimentation saine et durable qui cherchent à se structurer. Dans ce cadre deux propositions sont faites par certains des acteurs engagés : d'une part, la mobilisation du concept de Living-lab⁴ et, d'autre part, la construction d'une demande de reconnaissance en tant que Projet Alimentaire Territorial (PAT)⁵.

Après une présentation du terrain et de la méthode, la première partie de cette contribution visera à mettre en évidence les apports d'une démarche Living-lab dans la construction d'un système alimentaire territorialisé et d'une gouvernance innovante en cherchant à identifier en particulier les légitimités qu'elle est susceptible de conférer aux différentes parties prenantes. Un second temps montrera en quoi le dispositif PAT constitue une forme de réponse à un besoin de légitimation pour certains acteurs. Enfin, une discussion viendra examiner les tensions entre ces deux dynamiques et questionner la probabilité de pouvoir articuler ces deux visions.

TERRAIN & METHODE

Mirecourt se situe dans l'Ouest vosgien, partie sud de la Lorraine. C'est un territoire rural marqué par une faible densité de population et un fort déclin démographique, un taux de chômage et un taux de pauvreté importants largement supérieurs aux moyennes nationales (respectivement 22,7 et 23,7%, Insee 2014) ainsi qu'un revenu annuel médian inférieur d'environ 3000 euros par rapport à la moyenne nationale (Datafrance

³ Nous entendons par légitimité, la reconnaissance sociale d'un acteur, à pouvoir prendre part à la prise de décisions, aux négociations et à disposer d'une place dans le processus d'élaboration de solutions.

⁴ Malgré la littérature foisonnante et les très nombreuses tentatives de définition de ce genre de démarches, nous retenons trois points qui nous semblent structurants de la notion de Living-lab :

- (i) L'implication des usagers dans le processus de conception en réponse à des problématiques qu'ils rencontrent.
- (ii) Un processus d'innovation mené dans le contexte de vie réelle : l'enjeu est d'enrichir le processus d'innovation par une immersion dans la vie quotidienne de communautés d'usagers (Bergvall et al., 2009).
- (iii) Un partenariat étroit entre des acteurs pouvant être ressources pour le projet. Certains auteurs parlent ainsi d'un système PPPP (Public, Private, People Partnership)

⁵ Les PAT sont des dispositifs du ministère de l'agriculture visant à mettre en visibilité aux niveaux régionaux et national des démarches « concertées avec l'ensemble des acteurs d'un territoire⁵ et [répondant] à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial » (article L111-2-2 du code rural et de la pêche maritime) (consolidation de filières territorialisées, développement de la consommation de produits issus de circuits courts, notamment de la production biologique).

Insee 2014). Selon ces critères, la ville de Mirecourt, ainsi que tout l'Ouest Vosgien, sont donc classés « zones de revitalisation rurale » par le Ministère de l'Aménagement du Territoire. Du point de vue agricole, l'Ouest vosgien est une zone de polyculture-élevage marquée par une forte dynamique de spécialisation. Sur ce territoire globalement peu industrialisé, les entreprises de transformation agro-alimentaires font partie des rares pourvoyeurs d'emploi, même si elles restent en nombre réduit. Mais ce territoire est aussi depuis une quinzaine d'années un lieu d'initiatives de développement de l'Agriculture Biologique et des circuits courts (foires et magasin bios, points de dépôts, marchés, Amaps). Ces initiatives restent cependant récentes et assez marginales : la plaine est marquée par la production de masse y compris chez les agriculteurs qui sont dans une dynamique de conversion à l'agriculture biologique.

Le territoire environnant Mirecourt comporte à la fois (i) des acteurs associatifs reconnus et très impliqués dans l'Education populaire, l'insertion de personnes exclues ou handicapées et/ou le développement local ainsi qu'un collectif citoyen au travers d'un café participatif (« L'Utopic ») ; (ii) des instituts publics précurseurs dans leurs domaines respectifs sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation et enfin (iii) des producteurs/transformateurs/distributeurs en Agriculture Biologique. Cette grande diversité d'acteurs est, de façon accrue depuis 2016, à l'origine d'initiatives multiples en faveur d'une alimentation locale durable (figure 1).

C'est dans ce vaste mouvement que les auteurs de ce papier se trouvent engagés sur la base d'une participation observante. Cette « participation » se fait à double titre : d'une part, *via* l'activité agricole de l'Installation expérimentale dont est dotée l'unité de recherche⁶, et, d'autre part, *via* une mission de participation ou d'animation à diverses réunions de coordination/construction/confrontation. L'analyse de différents matériaux (enregistrement de diverses réunions entre partenaires, entretiens individuels, contenus des projets déposés) vient compléter ce travail de terrain ; cette analyse, en illustrant les dynamiques en place, permet, outre la valorisation scientifique, de proposer une forme de réflexivité et de visibilité pour les partenaires sur l'organisation en train de se structurer.

⁶ L'unité de recherche Inra ASTER est une unité pluridisciplinaire dont le projet global porte sur la construction de territoires ruraux durables. Elle dispose d'une ferme expérimentale (en polyculture-polyélevage en Agriculture Biologique, sur laquelle est engagée une forte diversification des productions pour contribuer à une alimentation locale saine et durable avec l'ambition, en créant de la valeur ajoutée, de générer un emploi agricole non délocalisable.

		Acteurs Publics			Acteurs associatifs et citoyens					Acteurs Privés		Collectivités territoriales
Initiatives		Etablissement Public Local de Formation Professionnelle Agricole	Unité de Recherche INRA ASTER Mirecourt	Institut médico-social et éducatif du Beau-Joly	Café Citoyen UTOPIC	Association La Vie Ensemble	Secours populaire et Restos du cœur	Association d'éducation populaire la Fédération des Foyers Ruraux des Vosges	Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'adolescent et de l'Adulte	Collectif de producteurs Les Bios du Coin	Société Coopérative d'Intérêt Collectif CitéoMix Mirecourt	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
←-----réalisées ou en cours-----→	Jardins Familiaux					X						
	Soirées débats autour de l'agriculture et l'alimentation		X	X	X							
	Réalisation de marchés Bio				X					X		
	Création de points de dépôts Bio				X					X		
	Mandala de permaculture	X	X		X	X			X			
	Chantiers participatifs autour de la culture en maraichage de plein champ		X	X		X	X					
	Utilisation de produits locaux en restauration collective	X						X				
--en projet--	Création d'une légumerie conserverie										X	
	Développement d'un « Pôle Ressource Alimentation Saine et Durable »											X

Figure 1 : Un collectif rassemblant divers acteurs à l'origine de multiples initiatives territoriales

DYNAMIQUES D'INNOVATION DANS LES MILIEUX DE VIE : UN LIVING-LAB AU PROFIT DE LA MISE EN RÉSEAU ET DE L'ÉMERGENCE D'INITIATIVES

Trois initiatives nous paraissent emblématiques de la volonté de certains des porteurs de projets de privilégier le « faire » pour amener différents publics à devenir des acteurs des dynamiques en cours. La première est la mise en œuvre d'un mandala de permaculture sur un terrain prêté par la mairie de Mirecourt à l'association La Vie Ensemble ; ce chantier a été pensé par cette association pour amener un public autre que leurs bénéficiaires habituels sur le terrain et permettre ainsi une interconnaissance par un ouvrage commun. La seconde est une initiative co-construite entre l'installation expérimentale INRA et des associations locales d'aide aux personnes en situation précaire. L'objectif est de concevoir l'assolement et de conduire de manière partagée la production de légumes de pleins champs sur deux parcelles. Cette initiative vise également la réalisation d'ateliers pédagogiques auprès d'élèves notamment de l'Institut médico-éducatif voisin. La troisième, est l'organisation d'un « concours » de dessin mobilisant des élèves de différents niveaux (de l'élémentaire au lycée) qui doit

déboucher sur la création d'un logo et d'une exposition. Tous ces chantiers ont en commun qu'ils visent à amener différents publics à prendre part à des dynamiques dont ils peuvent bénéficier directement, dont ils ne sont initialement pas porteurs mais dans l'idée qu'ils puissent eux-mêmes à terme initier d'autres chantiers.

Cette gouvernance et cette animation au profit d'une mise en réseau et de l'émergence de nouvelles initiatives renvoient fortement aux démarches issues des théories de l'innovation ouverte (Chersbrough, 2003) et plus particulièrement à la notion de Living-lab qui permet d'ouvrir les frontières des processus de conception et de donner une place aux « utilisateurs finaux ». Ces démarches favorisent l'enrichissement des processus d'innovation, et la mise en réseau d'initiatives individuelles par l'interconnaissance et le partage de ressources aussi bien matérielles (espaces des tests par exemple) qu'immatérielles (nouveau partenariat, gain de temps, etc.), elles offrent l'occasion de renouveler les rapports de légitimité des acteurs à transformer leurs milieux de vie en donnant, en particulier, une place à des acteurs tels que les citoyens qui ont sinon souvent une place mineure dans les projets de territoire.

Cependant cette démarche d'innovation « par le bas » ne satisfait pas totalement l'ensemble des acteurs présents sur le territoire et la construction d'un PAT apparaît alors comme une nécessité pour certains d'entre eux.

UN FOISONNEMENT GÉNÉRANT DE L'INCERTITUDE ET UN BESOIN DE LÉGITIMATION : LE PAT UN OUTIL PERTINENT POUR RASSEMBLER ET RENDRE LISIBLE ?

Sur Mirecourt, certains acteurs (les Bios du Coin, la ferme de l'EPLFPA, les Foyers Ruraux) perçoivent la démarche PAT comme une possibilité d'accéder à une forme de reconnaissance dans un paysage agricole dominant fortement marqué par la spécialisation et l'intensification. Elle représente le moyen d'asseoir les valeurs revendiquées autour de l'agriculture biologique et de « protéger » la dynamique locale, en particulier vis-à-vis d'acteurs absents, tels que la chambre d'agriculture partenaire généralement jugé « incontournable » dans ce type de projet (Duvernoy, 2016). La labellisation PAT peut alors être considérée comme une façon « d'institutionnaliser » une dynamique mais aussi de marquer une antériorité par rapport à ce qui pourrait émerger sous l'impulsion d'autres acteurs, plus ou moins en accord avec les dynamiques et valeurs actuelles.

Par ailleurs, le foisonnement d'initiatives agri-alimentaires et les associations multi-partenariales rendent difficile l'identification par les élus des porteurs d'initiatives. Actuellement, la Communauté de Communes et plusieurs élus locaux adoptent une posture sinon de retrait du moins d'expectative dans l'attente d'une structuration du mouvement qui leur fournirait un unique interlocuteur. S'ils semblent accueillir favorablement l'idée de la construction d'un PAT, ils ne manifestent toutefois aucune volonté de le porter (en dépit d'un intérêt affiché pour la thématique de l'alimentation saine et durable) contrairement à ce qui est souvent le cas sur d'autres territoires.

Cette perception des enjeux du PAT est congruente avec les objectifs affichés à l'échelle nationale pour ce type de dispositif. En effet, le dispositif PAT s'affiche comme un moyen pour l'Etat de donner une place à des initiatives locales permettant de déterminer la trajectoire des systèmes alimentaires territoriaux en « donnant à ces démarches une plus grande légitimité » (notice reconnaissance PAT 2017).

CONSTRUCTION DE SYSTEMES ALIMENTAIRES INNOVANTS PAR UN LIVING-LAB ET LABELLISATION PAT : DEUX DYNAMIQUES CONCILIAIBLES ?

Le projet alimentaire sur Mirecourt se développe à la croisée de deux dynamiques, PAT et living lab, qui semblent pour le moment entrer en tension de deux façons :

- sur le processus de conduite de l'innovation : en partant des besoins des acteurs, le LL propose de mettre en débat les objectifs pour les faire correspondre au mieux à leurs attentes. Il répond en cela à la définition d'un milieu innovateur de Klein (2008), en assumant la dimension socialement construite et discutée (depuis la problématisation jusqu'à l'identification des objectifs et des actions nécessaires, en passant par les outils et le mode de gouvernance) de la conception d'un système alimentaire. Parallèlement, se référer au cadre fixé par le PAT, présente certes un caractère rassurant, mais pourrait limiter une certaine créativité dans la nature et la portée des objectifs fixés au cours du projet. Là où la démarche Living-lab cherche à rendre le territoire apte à l'innovation et au changement par un processus de conception pas à pas qui questionne les avancées réalisées, la démarche PAT pourrait inciter les acteurs à se focaliser sur la réalisation des actions identifiées initialement et l'aboutissement du projet validé au travers d'indicateurs fixes.
- sur le type de légitimité attendu : la labellisation PAT nécessite une inscription des projets candidats en cohérence avec le PNA (Programme National pour l'Alimentation) et le PRAD (Programme Régional pour l'Agriculture Durable). À l'inverse, la démarche Living-lab est un processus d'innovation qui part des contextes de vie réelle. Nous sommes donc face à deux formes de légitimité différentes : du côté du PAT, la légitimité de l'action est apportée par le soutien et la participation à une politique « validée » à une échelle supérieure, alors que le Living-lab légitime l'action par son caractère situé, i.e. au plus près des problématiques rencontrées à un moment donné par les acteurs d'un territoire. La démarche Living-lab est à même de donner une légitimité à certains acteurs n'ayant habituellement pas de place dans les projets alimentaires, en basant son modèle de concertation sur une relation étroite entre les différentes parties prenantes.

L'enjeu pour ce territoire semble donc être aujourd'hui d'articuler une démarche partant des initiatives de type Living-lab, tout en clarifiant les rôles des uns et des autres et ainsi gagner en lisibilité.

BIBLIOGRAPHIE

Bergvall-Kåreborn, B. Ihlström Eriksson, C. Ståhlbröst, A. Svensson J. (2009). "A Milieu for Innovation-Defining Living Lab", *Accepted to the 2nd ISPIM Innovation Symposium*, pp. 6-9.

Bonnefoy, S. & Brand, C. (2014). Régulation du fait politique et territorialisation du fait alimentaire: de l'agriculture à l'agri-alimentaire. *Géocarrefour*, (89), 95-103

Chesbrough, H. (2003). *Open Innovation: The New Imperative for Creating and Profiting from Technology*. Cambridge, MA: Harvard Business School Press.

Chiffolleau, Y. & Prevost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (224), 7-20.

Duvernoy, I. (2016). Partenariats inter-institutionnels et construction de représentations d'une activité agricole territorialisée dans l'aire urbaine toulousaine. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (4), 799-816.

Klein, J. L. (2008). Territoire et régulation: l'effet instituant de l'initiative locale. *Cahiers de recherche sociologique*, (45), 41-57.

Lamine, C., & Chiffolleau, Y. (2012). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires: dynamiques et défis. *Pour*, (3), 85-92.

Rey-Valette H. et al, (2011). *Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance en appui au développement durable des territoires* © Cemagref, CNRS, Geyser, Inra, Supagro, Université Montpellier 1. Diffusion INRA-Montpellier.